

Clermont-Ferrand sous tension

PUY-DE-DÔME ■ Un homme de 30 ans était hospitalisé depuis son interpellation pendant la nuit du Réveillon

Dans le coma, Wissam n'a pas survécu

Un Clermontois de 30 ans dans le coma depuis son interpellation pendant la nuit du Réveillon dans les quartiers nord de Clermont-Ferrand est mort hier.

Cécile Bergougnoux

Cecile.bergougnoux@centrefrance.com

Wissam El-Yamni est mort. Juste un peu après 16 heures, hier, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre.

Ce Clermontois de 30 ans était hospitalisé, dans le coma, depuis son interpellation, dans la nuit du Réveillon (*voir nos précédentes éditions*).

Arrestation mouvementée

Vers 16 h 15, l'information est d'abord taxée de rumeur. Le décès est démenti par les services de la préfecture et puis, finalement, confirmé par la direction du CHU de Clermont-Ferrand ainsi que par M^e Canis, l'avocat du frère et de la sœur de la victime.

Les réactions se multiplient. Aux pensées en direction de la famille du jeune Clermontois, s'ajou-



SAMEDI. Environ 600 personnes ont défilé à Clermont-Ferrand pour demander justice pour Wissam El-Yamni. PHOTO F.CAMPAGNONI

tent les craintes de voir se dérouler une nouvelle nuit de violences (*lire par ailleurs*). Tant cette issue fatale était redoutée. Wissam El-Yamni ne pourra donc pas apporter son témoignage sur les conditions de son interpellation.

Dimanche 1^{er} janvier, vers 2 h 30, policiers et pompiers interviennent,

après un appel téléphonique, pour porter secours à un homme à terre dans le quartier de La Gauthière, au nord de l'agglomération.

Sur place, ils ne trouvent pas de victime mais trois jeunes sur un banc. L'un d'eux, Wissam El-Yamni, est décrit comme « très agité » par les forces de l'ordre. Des témoins di-

sent aussi l'avoir vu jeter des projectiles en direction des policiers. Une vitre de leur voiture se brise, des renforts sont appelés. Les versions divergent ensuite.

Course-poursuite

Il y a bien eu une « interpellation musclée », rétorquent les forces de l'ordre. Sur un homme sous

l'emprise d'alcool, de résine de cannabis et de cocaïne, soutient ensuite le parquet. Le mélange est-il la cause de l'agitation du Clermontois ? Du malaise cardiaque qu'il déclenche dans la voiture de police ? Pourquoi n'est-il pas hospitalisé tout de suite mais placé dans une cellule du commissariat ?

Pour répondre à toutes

ces questions, Gérard Davigne, le procureur de la République, saisit la police des polices, lundi, et ouvre une information judiciaire, vendredi, pour violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique.

Les deux policiers qui ont procédé à l'interpellation sont directement visés. L'information judiciaire n'a en effet pas été ouverte contre X. L'enquête devra notamment déterminer s'ils ont fait ou non un usage légitime de la force publique. Et si ces violences sont la cause de la mort de Wissam El-Yamni.

Avec ce décès, hier, la qualification pénale devrait changer pour devenir « violences ayant entraîné la mort », a précisé l'avocat de la famille M^e Canis, qui va « demander à ce qu'un maximum de témoins soient entendus par les magistrats instructeurs ».

WEB

Retrouvez plus d'infos, nos images et vidéos sur www.lamontagne.fr